COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Commission du 16/11/2026

Présents : N. OLLIVIER, Y. RUPERT, J.P. LEDUC (Président), L. JOUBERT (Vice-Président), R. PANARIELLO, P. GUILLEBAUX (Bureau du Comité)

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FMI MANQUANTES

1ER RAPPEL

SENIORS

D5/D du 08/11/2026
80743127 ST CYR AFC 1 / ENTENTE PEYSSARTS 1

U18

CY du 08/11/2026
80648327 HOUILLES SO 21 / ST GERMAIN FC 21

U14

N3/C du 07/11/2026
55707781 FONTENAY LE FLEURY FC 21 / VERSAILLES 78 FC 25

LUNDI SOIR

Crit/A du 02/11/2026
79687696 CROISSY US 1 / OVILLOISE 2

2EME RAPPEL AVANT AMENDE ET MATCH PERDU PAR PENALITE AU CLUB RECEVANT (ANNEXE 2 DU R.S. DU DYF)

SENIORS

D3/B du 01/11/2026
56561570 PORT MARLY CS 1 / SARTROUVILLE ES 2

U17

D2/A du 01/11/2026
79833026 POISSY FC 1 / ROSNY CS 1

U15

D3/B du 31/10/2026
79466320 CONFLANS RC 1 / VILLENNES ORGEVAL FC 2

FORFAIT NON AVISE

Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF
(11€ d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

1ER FORFAIT

U16

D3/A du 15/11/2026
79247213 GARGENVILLE STADE 21

2EME FORFAIT

VETERANS

D4/C du 15/11/2026
79104238 ABLIS SUD 32

U16

D3/D du 15/11/2026
55707335 NEAUPHLE PONT. 22

U14

N2/A du 14/11/2026
55707617 GARGENVILLE STADE 21

COURRIERS

509795 BOURG LA REINE A.S
Pris note du courrier du club informant de l'accord du District 92 pour intégrer la Division D5 poule A.
La Commission vous informe que les matches se joueront hors Championnat et tous à l'extérieur.
En attente de l'accord du Bureau du District 78.

500416 CHATOU AS
Courrier du club demandant la date du match à Yvelines US en U18 D2-C.
La Commission dit match à jouer le 06/12/2026

500644 CLAYES SS/BOIS U.S. MUNICIPAL
Courrier du club concernant le match contre VAUXOISE.
La Commission dit match suivant à jouer le 20/12/2026.
CDM D1 79104136 VAUXOISE ES 5 / CLAYES S/BOIS USM 5

510192 CROISSY U.S.
Courrier du Club précisant avoir bien envoyé la feuille de match papier de la coupe du Comité U14.
La Commission dit CROISSY 22 qualifié, ELANCOURT OSC 23 éliminé.

523623 MAUREPAS AS
Courrier de la Mairie informant de la fermeture des installations du vendredi 18 décembre 2026 -12h au dimanche 3 janvier 2027 inclus.
La Commission est en attente de la liste des matches concernés.

565410 MANTES FUTSAL 78
Courrier du club avec justificatif de la Mairie concernant la fermeture du gymnase le 21/11/2026.
La Commission dit match suivant à jouer le 09/01/2027.
79711574 MANTES FUTSAL 78 1 / VECTEUR SPORTS 2

500731 MAULOISE U.S
Courrier du Club regrettant que les deux équipes en entente se rencontrent en coupe du Comité Séniors.
La Commission vous confirme que le tirage est intégral et ne peut être remis en cause.

EXAMEN FMI

U18

D2-E DU 15/11/2026
79462484 TRAPPES ES 2 / ELANCOURT OSC 1
Pris note du rapport de l'arbitre officiel et de la feuille de match.
La Commission dit match à jouer 06/12/2026

U17

D2-A DU 15/11/2026
79833029 GUERVILLE ARNOUVILLE 1 / POISSY FC 1
Match arrêté suite à terrain impraticable.
La Commission dit match à jouer à une date ultérieure.

MODIFICATIONS DE MATCH

SENIORS

D1-A DU 22/11/2026
55691625 CONFLANS FC 2 / MUREAUX FC 2
Demande de CONFLANS pour jouer le samedi 21/11/2026 à 18H.
En attente de l'accord de LES MUREAUX avant Vendredi 20/11/2026 à 12H.

D5/D du 22/11/2026
80743134 ABLIS SUD 78 1 / ST CYR AFC 1
Demande de ABLIS SUD 78 d'inverser la rencontre, son terrain étant impraticable
La Commission dit match inversé.

CY VETERANS

POULE UNIQUE DU 18/11/2026
80648350 MAGNY 78 FC 31 / VALLEE 78 FC 31
Demande de MAGNY pour jouer le Jeudi 19/11/2026 en raison de l'occupation du terrain.
Les matchs officiels sont prioritaires sur les entraînements. La Commission maintient la rencontre sur les installations de MAGNY FC 78.

U18

D2-A DU 22/11/2026
79462763 AS BUCHELOISE 1 / MUREAUX OFC 2
Demande de BUCHELOISE pour jouer à 11H.
Horaire dérogatoire.
La Commission donne son accord.

D2-D DU 22/11/2026
7858946 PLAISIROIS FO2 / CELLOIS CS 2
Demande Plaisir pour jouer à 15H
Horaire dérogatoire.
La Commission donne son accord.

U17

D2-C DU 22/11/2026
55706899 MAGNY 78 FC 1 / ES GUYANCOURT ESF 2
Demande de MAGNY pour jouer à 12H15.
En attente de l'accord de GUYANCOURT avant Vendredi 20/11/2026 à 12H.

ERRATUM

U14

CC du 17/10/2026
79920427 CROISSY US 22 / ELANCOURT OSC 23
Après vérification, la Commission est bien en possession de la feuille de match. Elle annule les sanctions données dans le journal 1908.

MATCHS REMIS

A JOUER LE 06/12/2026

U18

D2-C
78858912 CROISSY US 21 / POISSY FC 21
78858927 YVELINES US 22 / CHATOU AS 21

A JOUER LE 13/12/2026

D3-B
79246436 HOUILLES AC 24 / TRIEL AC 21

A JOUER LE 20/12/2026

VETERANS

D2-B
55697475 MAGNY 78 FC 32 / VELIZY ASC 31
D4-A
55697864 BREVAL LONGNES FC 31 / ANCIENS DU MANTOIS 31
D5-C
79487373 VELIZY ASC 32 /BEYNES FC 32

A JOUER LE 21/12/2026

FUTSAL SENIORS

D1-A
79711581 TOUSSUS FUTSAL CLUB 1 / MONTESSON US 1

A JOUER LE 03/01/2027

U16

D3-D
55707341 ABLIS SUD 78 21 / VELIZY ASC 21
D3-D
55707364 NEAUPHLE-PONT 22 / ST ARNOULT US 21

U18

D1-A
55695703 BOUGIVAL FOOT 21 / VOISINS 21

A JOUER LE 09/01/2027

FUTSAL SENIORS

D1-A
79711574 MANTES FUTSAL 78 1 / VECTEUR SPORTS 2

A JOUER LE 10/01/2027

SENIORS

D5-C
80742585 PORT MARLY CS 2 / LE PECQ US 2
80742588 MESNIL LE ROI AS 2 / ELANCOURT OSC

U16

D3-B
79246443 CROISSY US 22 / HOUILLES AC 24

A JOUER LE 07/02/2027

SENIORS

D5-C
80742587 MONTIGNY LE BX AS 3 / VOISINS FC 3
D5-D
80743118 COIGNIERES CITY 2 / VELIZY AS 3

U16

D3-D
55707368 ST CYR AFC 21 / JOUY EN JOSAS US 21

A JOUER LE 14/02/2027

SENIORS

D5-C

80742537 VIROFLAY USM 2 / JOUY EN JOSAS US 2
80742539 TRIEL AS 2 / MONTIGNY LE BX AS 3
80742540 VELIZY ASC 2 / CELLOIS CS 2

D5-D

80743163 HOUDANAISE REGION FC 2 / GAMBAIS AS 1
80743162 COIGNIERES CITY 2 / VILLEPREUX FC 2
80743165 BUC FOOT AO 2 / ABLIS SUD 78 1

A PROGRAMMER

SENIORS

D5-C
80742558 JOUY EN JOSAS US 2 / VELIZY ASC 2
80742584 VELIZY ASC 2 /TRIEL AC 2
80742586 CELLOIS CS 2 / VIROFLAY USM 2
80742589 JOUY EN JOSAS US 2 / CROISSY US 2
D5-D
80743115 VILLEPREUX FC 2 / BUC FOOT AO 2

VETERANS

D2-B
55697475 MAGNY 78 FC 31 / VELIZY ASC 31
D5-C
79487373 VELIZY AS 32 / BEYNES FC 32

U18

D1-A
55695734 CARRIERES S/S US 21 / SARTROUVILLE ES 21
55695737 Montigny Le Bx As 21 / Bailly Noisy Sfc 21

U16

D3-B
79246448 HOUILLES AC 24 / ETANG ST NOM ES 31
D3-D
55707367 VELIZY ASC 21 / MAGNY 78 FC 21

U15

D3-B
79466321 ECQUEVILLY EFC 1 / HOUILLES SO 1
79466322 MAURECOURT FC 1 / POISSY FC 2
D3-D
79467690 YVELINES US 1 / TRAPPES ES 2

FEUILLE DE MATCH FMI

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F RUBRIQUE «D'EXCEPTION»

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entrainer une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique «»).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District
La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée
Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

CDM

D1-A DU 15/11/2026
79104138 -ST CYR LUSO 6 - VILLIERS MAHIEU AS 5.
Pris note du rapport de VILLIERS LE MAHIEU.
La Commission décide de ne pas sanctionner.

VETERANS

D3-B DU 15/11/2026
55697734 POISSY FC 31 / ES GUYANCOURT 31
Pris note du transmis de POISSY.
La Commission sanctionne l'équipe de POISSY d'un avertissement et d'une amende de 30€.

D5-B DU 15/11/2026
79487212 MONTESSON US 33 / MAURECOURT FC 31
Pris note du rapport de MAURECOURT.
La Commission sanctionne l'équipe de MAURECOURT d'un avertissement et d'une amende de 30€.

U17

D2-B du 01/11/2026
55700736 SARTROUVILLE ES 1 / BONNIERES FRENEUSE 2
La commission sanctionne l'équipe de BONNIERES d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé

CY U14

POULE UNIQUE DU 31/10/2026
79920816 SARTROUVILLE ES 22 / ECQUEVILLY EFC 21
Courrier de SARTROUVILLE concernant les problèmes rencontrés avec la FMI.
La Commission prend note.